Honoraires du cabinet GECOVAR

Honoraires de gestion	Honoraires de location (à partager entre propriétaire et locataire : Loi Alur)
Nos honoraires de gestion courante s'élèvent à 6% HT sur toutes sommes encaissées mensuelles La somme de 1,20 € TTC sra décomptée par relevé de gérance 30,00 € HT annuel par lot pour l'établissement de l'aide à la déclaration	8€/ m2 pour la location, visites, rédaction du bail 3€/ m2 pour l'état des lieux 60€ d'entremise à la charge exclusive du propriétaire

Agence GECOVAR – 17 Rue Daniel Melchior – 83000 TOULON – 04.94.92.35.82

SIREN : 841 177 827 RSC Toulon – RCP MMA entreprise – Garantie GALIAN – adhèrent FNAIM